

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA  
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER  
CANTON DE LONS 2

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 JANVIER 2016**

Présents : CHAMBARD F, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, QOCHIH Z, ROBIN M., SAFFREY C., WOLFF JC.

Absents excusés : CROISSANT A, JAILLET J (pouvoir QOCHIH Z), PETITJEAN B (pouvoir GRICOURT Ph), PASCOA J (pouvoir NOUVELOT C), PICARD M.

Mr ROBIN Michel a été nommé secrétaire de séance.

---

*Ouverture de la séance à 20h15*

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 10 décembre 2015.  
Approbation à l'unanimité des membres présents.

---

-Bassin de rétention : proposition du Conseil Départemental : en l'absence de Mme Petitjean, la présentation de ce point sera faite lors du prochain conseil municipal.

-Cérémonie des vœux : bilan : Monsieur le Maire se félicite de la réussite de cette cérémonie. Environ 160 personnes étaient présentes. De nombreux échos positifs ont été entendus, notamment sur la décoration originale et la qualité du buffet

Le coût ne s'élève qu'à 426.61 € grâce notamment aux nombreux bénévoles qui ont contribué à ce succès.

-Bulletin municipal : le bulletin sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres et sera téléchargeable sur le site internet.

-Site internet : organisations et communication : Mme Saffrey, conseillère municipale, qui a pris en charge une grande partie de la construction du site internet, sollicite les membres du conseil afin de recueillir leurs avis et précise que toutes les remarques et réflexions sont les bienvenues.

Monsieur le Maire demande si des statistiques sont disponibles pour évaluer le nombre de visiteurs.

Madame QOCHIH demande s'il est possible de laisser des commentaires visibles. Une recherche sur ces différents points sera faite par la secrétaire de mairie et Mme Saffrey.

-Modification du tarif des lots d'affouages 2015/2016 (délibération) : Mme la 3ème adjointe rappelle que le prix des affouages avaient été voté à 7€ le stère mais certains des affouagistes trouvent ce tarif trop élevé car les couronnes de chênes sont difficiles à travailler. M. Wolff rappelle que les lots proposés sont du chêne, bois noble, et que les estimations de volume ont été faites largement.

Après débat, les élus du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité, de maintenir le prix du stère. Le lot de 25 stères estimés sera vendu 175 €.

-Redevance d'occupation provisoire du domaine public (délibération) : Grdf propose de prendre une délibération pour permettre à la commune d'obtenir une redevance lors de travaux sur le territoire de Chilly. Le calcul de cette redevance s'élèvera à 35 cts d'Euros par mètre linéaire de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par Grdf.

-Modification du tarif de location du logement vacant : Lors de la séance du 22 octobre 2015, le Conseil municipal avait décidé de porter le tarif à 7€ du m2, soit un loyer à 550€.

Après réflexion sur le marché locatif du secteur et de la commune, Monsieur le Maire propose que ce loyer soit revu quelque peu à la baisse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le loyer à 510€ (hors charges).

-Proposition de demandes de devis d'économistes pour la rénovation du logement au-dessus de la mairie :

M. le 2ème adjoint fait part au conseil municipal de l'avancement de la réflexion quant à la rénovation du logement au-dessus de la mairie, du couloir et du secrétariat de mairie.

Après délibération, le conseil municipal, à 8 voix pour et 1 contre (Wolff JC), de solliciter un architecte pour ces rénovations.

Questions diverses :

- Mme QOCHIH évoque les problèmes d'odeurs d'égout rue de la Colonie et rue du Moulin. Mme la 3ème adjointe se rendra sur place. Si des travaux sont nécessaires (installation de clapets anti-odeurs), ils seront réalisés par l'agent communal.

-Internet : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été envoyé par Mr Pelissard, député du Jura, au directeur général d'Orange afin d'obtenir des dates et des informations quant à l'installation de la fibre optique sur le territoire.

Clôture de la séance à 21h30

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 09 mars 2016**

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 01 février 2016  
Le Maire

  
Philippe GRICOURT

